

Service Insertion et coordination des aides

Le public est accueilli dans les locaux du CCAS rue de la Manufacture Royale. En fonction de la situation, des rendez-vous sont proposés avec les services ou associations adaptés.

Des informations relatives aux dispositifs d'aides locales sont également mises à disposition.

Service Insertion et coordination des aides

1, rue de la Manufacture Royale - CS 80012 - 36005 Châteauroux Cedex

Tél. : 02 54 34 46 21 / [courriel](#)

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les services proposés

Les aides ponctuelles et l'accès aux droits

Les personnes habitant sur la commune depuis plus de 6 mois peuvent faire une demande d'aide ou par le biais des établissements partenaires (assistantes sociales, associations tutélaires, CRAM...).

Les aides (aides à la vie quotidienne, au logement, à la formation, à la scolarité et aux loisirs), se présentent sous forme de chèques multiservices ou sont versés directement aux organismes.

Elles sont étudiées au cas par cas, en fonction des situations particulières lors d'une commission hebdomadaire, composée de deux administrateurs du CCAS.

Le CCAS participe aussi au financement et / ou à l'attribution d'aides complémentaires dans le cadre du Fonds départemental d'aide aux jeunes en difficultés et du Micro-crédit personnel garanti.

En collaboration avec Équinoxe, le CCAS a mis en place un "tarif solidarité" à 3€ (sous condition de ressources) pour assister aux spectacles d'Équinoxe.

La domiciliation

Pour les personnes sans domicile stable, ayant un lien avec la commune de Châteauroux (enfants, démarches d'insertion, emploi) et besoin d'une adresse postale.

L'instruction des demandes de RSA (Revenu de solidarité active)

Toute personne demeurant à Châteauroux peut instruire une demande de RSA auprès de nos services.

Le suivi RSA

Les bénéficiaires du RSA, sans enfant à charge de moins de 16 ans, peuvent bénéficier de l'accompagnement global d'un travailleur social sur orientation du Conseil départemental. Des rencontres collectives entre bénéficiaires du RSA sont organisées et un choix d'activités d'insertion est proposé : culturelles, sportives, de loisirs, en multi-partenariat.

Les regroupements familiaux

La demande de regroupement familial est instruite avec le demandeur par un travailleur social du CCAS, puis transmise à décision de M. le Maire.

Les animations en faveur du lien social et de la solidarité

Chacun peut être partie prenante, avec le CCAS, de la vie des quartiers en lien avec les équipements et les Conseils de grands quartiers.

Des rencontres festives sont proposées tout au long de l'année : Fête de la solidarité (en janvier), fêtes des retraités (en juin et décembre), fête des voisins (en mai) ainsi que des animations intergénérationnelles en lien avec le Conseil municipal d'enfants.

En fonction des besoins et des initiatives de chacun, des actions spécifiques peuvent être mises en place avec l'animatrice du service.

L'accès aux droits pour les Gens du voyage

Les personnes présentes sur l'aire d'accueil des Gens du voyage de Notz peuvent être reçues par un travailleur social pour obtenir un soutien dans leurs démarches. Des actions socio-éducatives sont proposées sur l'aire d'accueil (santé, vie quotidienne...).

Le soutien aux associations à caractère social

Le Conseil d'administration du CCAS peut attribuer une subvention ou mettre à disposition des salles.

Les agents du CCAS apportent un appui technique en cas de besoin pour le démarrage ou le fonctionnement d'activité (ex : création d'épiceries sociales).

Le Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS)

Les personnes ayant envie de transmettre ou recevoir gratuitement un savoir-faire peuvent participer au réseau dont le siège social se trouve au Centre social de Beaulieu, avec le soutien d'un agent du CCAS.

L'Université du Citoyen

Les personnes souhaitant exprimer leurs points de vue, prendre part au débat local en lien avec les représentants institutionnels et des experts et échanger en toute convivialité avec d'autres habitants, peuvent s'inscrire aux trois assemblées thématiques annuelles de l'Université du citoyen.

En partenariat avec le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), Châteauroux Métropole, le Conseil départemental de l'Indre (CG), la Caisse d'allocations familiales de l'Indre (CAF) et le CCAS de Châteauroux.

L'objectif est de former les habitants à la prise de parole en public. Prendre en compte dans l'élaboration de l'action publique le savoir des habitants, complémentaire de celui des décideurs et des professionnels.

Les échanges portent sur des thèmes de société dans le cadre d'une méthode de travail permettant à chacun de se sentir à l'aise.

Programme de la journée :

- › Matin : échanges en petits groupes.
 - › Repas commun.
 - › Après-midi: restitution du travail des sous-groupes et échanges avec des personnes qualifiées sur les thèmes abordés et avec des représentants politiques ou institutionnels concernés.
-

EXTRANET